

2023, un accompagnement attentionné des adhérents

INTERVIEW DE JEAN-FRANÇOIS FRUTTERO, PRÉSIDENT DE LA CCMSA ET D'ANNE-LAURE TORRÉSIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE.



Aléas climatiques, guerre en Ukraine, inflation... que reprenez-vous de l'année 2023 ?

Jean-François Fruttero : Ces instabilités, qui ne concernent pas seulement le territoire national, ont des répercussions sur nos adhérents, notamment dans la gestion de leurs entreprises, et dans notre fonctionnement. Pour autant, la MSA, fortement sollicitée, a été sur le pont pour accompagner bon nombre de situations. En outre, je pense qu'avec les transitions qui attendent la société française et l'agriculture, nos adhérents vont devoir opérer des choix. Nous avons un rôle

à jouer non pas dans leurs prises de décisions mais dans les conséquences de ces orientations. C'est un des axes de notre futur plan stratégique. Les événements géopolitiques et climatiques, ainsi que leurs retentissements économiques, ont mis la profession à rude épreuve. Je retiens que la MSA n'a pas failli.

Anne-Laure Torrésin : Nous mesurons bien que la France et l'agriculture traversent depuis quelques années des zones d'incertitudes inédites. Le contexte inflationniste majeur nous impose des contraintes de fonctionnement interne extrêmement fortes. Nous

« Faire évoluer le modèle pour accompagner les transitions de l'agriculture. »

avons déployé de manière encore plus importante que d'habitude tout un dispositif d'accompagnement des crises agricoles. La MSA a été exemplaire : nous avons distribué 400 millions d'euros de prises en charge de cotisations en trois ans au lieu des 30 millions d'euros qui sont habituellement prévus annuellement. Et en même temps, nous nous mobilisons pour mettre en œuvre les réformes structurantes portées par les pouvoirs publics, par un surcroît d'engagement : les deux lois Chassaigne sur les retraites, la réforme de l'allocation aux adultes handicapés, l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales, la réforme générale des retraites, etc.

Quelles réponses peut apporter la MSA à la crise agricole ?

J-FF. Il est crucial de répondre aux défis de simplification de demain. La crise a mis en lumière les préoccupations actuelles, notamment une certaine exaspération de nos adhérents envers la charge administrative. Nous devons prendre en compte et entendre cette réalité à tous les niveaux, en portant haut l'enjeu de simplification, de décomplexification et d'allègement. Nous devons adopter une approche basée sur la logique de parcours

attentionné de nos adhérents, où à chaque étape de leur évolution, ils sont pris en considération. Je crois que nous avons cette capacité, car nous sommes encore un organisme à taille humaine. De plus, nous devons réfléchir en collaboration avec nos partenaires des autres organisations professionnelles agricoles sur des sujets tels que la souveraineté économique et alimentaire. Nous devons participer activement à ces discussions de manière transparente et engagée.

A-LT. Historiquement, la MSA a toujours su répondre aux besoins du monde agricole. Nous avons mis en place des dispositifs de prise en charge des cotisations, de prévention du mal-être agricole, qui malheureusement est une réalité persistante. À de nombreuses reprises, nous avons su accompagner nos adhérents pour les aider à traverser les crises agricoles de plus en plus fréquentes. Grâce à notre point d'accès unique, nous avons instauré des rendez-vous prestations permettant d'évaluer leur situation sociale et celle de leur famille de manière exhaustive. Au fil du temps, nous avons développé des dispositifs propres à la MSA, offrant des réponses sur mesure aux besoins spécifiques des personnes et des territoires. Forts de notre savoir-faire, nous devons proposer des solutions entièrement adaptées. Nous travaillons déjà sur des pistes concrètes de simplification et sur la construction d'offres adaptées.

Comment voyez-vous le rôle de la MSA évoluer dans les années à venir à la lumière des changements sociétaux et économiques en cours ?

J-FF. La MSA va nécessairement s'adapter. C'est d'ailleurs l'ambition du plan stratégique. Elle va notamment s'adapter aux nouveaux pro-

files de nos adhérents. Par exemple, chez les non-salariés, beaucoup sont, ce qu'on appelle, des personnes « non issues du milieu agricole ». Souvent, elles arrivent dans le métier vers l'âge de 40 ans. Elles ont déjà mené une carrière professionnelle ailleurs et viennent avec une autre vision, d'autres attentes, d'autres perspectives et une volonté différente de s'investir. Ce constat est aussi réel pour les personnes salariées qui deviennent adhérentes de la MSA et ne connaissent que le régime général. Évidemment, cela rebat les cartes non seulement de ce volet auquel nous sommes profondément attachés, le mutualisme, mais aussi de l'engagement, de la façon de travailler. La MSA aura toujours son rôle à jouer dans la prise en charge et l'accompagnement des populations. Il faudra simplement qu'elle soit en capacité d'évoluer, de suivre ce mouvement pour justement coller au plus près aux attentes de nos adhérents.

A-L.T. Il faut effectivement que l'on soit capable d'accompagner les transitions de l'agriculture. Elles sont nombreuses – écologiques, démographiques, économiques – et entraînent de nouvelles formes d'emplois et de nouveaux modèles sociétaux. Il est important que la MSA reste en phase avec ces évolutions, qui peuvent la questionner dans sa manière de fonctionner, mais sans pour autant renier les valeurs fortes qui sont celles du régime.

Quel rôle doit jouer la MSA sur les territoires ?

J-FF. Nous avons la chance d'avoir un modèle à taille humaine fondé sur une démocratie locale avec des représentants élus sur leur territoire. Je crois beaucoup en ce modèle de représentation et dans la gouvernance partagée entre les délégués, les salariés et les agents de direction.

Nous avons un rôle majeur à jouer en termes d'accompagnement, de pédagogie et d'explication des mesures et des décisions prises par le législateur. Notre double identité d'organisme de protection sociale et d'organisation professionnelle agricole reflète l'esprit même de notre modèle. En tant qu'organisme de protection sociale, nous avons la responsabilité régaliennne de mettre en œuvre les politiques publiques. Parallèlement, en tant qu'organisation professionnelle agricole, nous travaillons en collaboration avec différentes structures sur les territoires pour accompagner et prendre en charge nos populations et leur bien-être.

A-LT. La MSA joue effectivement un rôle clé sur les territoires. Notre maillage est très dense, ce qui fait véritablement partie de la richesse de notre institution. Nos agences, nos lieux d'accueil ainsi que le réseau de nos délégués couvrent tout le territoire. Nos travailleurs sociaux, nos préventeurs et les salariés de la MSA se déplacent pour être au plus près des entreprises et des populations. Tout cela garantit une réelle connaissance des territoires et assure que la MSA continue à offrir un accompagnement de proximité lorsque cela est nécessaire. Il s'agit d'un élément clé de notre positionnement réaffirmé dans les orientations de notre futur plan stratégique MSA 2030. De plus, en vertu du code rural et de la pêche maritime, nous avons la particularité d'intervenir directement dans les territoires ruraux au-delà de la seule population agricole. Cette reconnaissance par la loi nous permet d'entreprendre des actions sociales et de prévention santé au plus près de l'ensemble des résidents de ces espaces. La MSA est déjà engagée dans cette démarche, mais je pense que nous pouvons aller encore plus loin. C'est également ce que nous avons porté à travers les France services. La MSA est le seul organisme de sécurité sociale à être

porteur de ces structures qui fournissent des services et un accès au droit à ceux qui vivent isolés. Nous avons également un rôle crucial à jouer dans l'accès aux soins dans certaines zones parfois isolées. Tout cela fait la particularité de la MSA et constitue vraiment son ADN, malgré des moyens souvent contraints, nous avons voulu maintenir cette présence territoriale, contrairement à d'autres organismes qui ont pu supprimer ou remettre en cause des agences de proximité.

La question de l'accès aux soins de santé en milieu rural est souvent soulevée. Comment la MSA entend-elle contribuer à garantir un accès équitable aux services de santé pour les populations rurales ?

J-F F. C'est une préoccupation de l'ensemble de nos adhérents, salariés et non-salariés. L'accès aux soins dans nos contrées rurales est par nature plus compliqué. Nous nous sommes mobilisés aux côtés des collectivités locales pour faire un état des lieux des besoins sur les territoires ruraux. Nous avons cette expertise et pouvons apporter ce regard. De plus, afin de faciliter l'exercice coordonné de la médecine dans les territoires ruraux, nous menons de nombreuses actions comme l'accompagnement à la création des maisons de santé pluridisciplinaires, au développement des communautés territoriales de santé ou des partenariats avec les hôpitaux de proximité. Nous agissons également très tôt, notamment dans le cadre des études universitaires, pour inciter les futurs professionnels de santé à s'installer en milieu rural.

A-LT. Concernant la santé, il me semble intéressant de valoriser le concept « *one health* », « une seule santé », que porte la MSA. Il met en évidence le fait que la santé humaine,

la santé animale et les écosystèmes dans lesquels ils évoluent sont complètement imbriqués. Si nous voulons avoir une approche pertinente de la santé, il faut opérer cette prise en compte globale.

Quel message souhaitez-vous adresser aux délégués, aux salariés ?

J-FF. J'en reviens à notre modèle et je pense que c'est un message commun que nous envoyons aux délégués et aux salariés grâce à notre mode de gouvernance : c'est les uns avec les autres, et les uns pour les autres. Je crois sincèrement que nous avons besoin des délégués comme force d'incarnation de la présence dans les territoires, et que nos salariés sont là pour mettre en œuvre dans les meilleures conditions notre mission de service public. Voilà l'ambition que nous portons, les uns et les autres. C'est vraiment ce régime à gouvernance partagée qui fait notre force.

A-LT. Un grand merci à nos délégués pour leur mobilisation remarquable à travers tout le pays. Près de 14 000 bénévoles, qui consacrent leur temps et leur énergie à soutenir les actions menées par la MSA dans toute la France. Je rends hommage à leur dévouement, ainsi qu'à nos salariés. Nous avons la chance d'avoir des salariés particulièrement investis dans les caisses locales, à la caisse centrale, à iMSA. Leur engagement envers leur mission et leur souci constant d'offrir le meilleur service sont remarquables. Ce niveau d'implication, aussi rare que précieux, nous assure un collectif sur lequel nous pouvons compter.

Cette cohésion est un message fort car, qu'ils soient délégués ou salariés, tous partagent le même objectif : offrir le meilleur service à nos adhérents et aux territoires ruraux, souvent délaissés par d'autres acteurs des services publics.